Carte Communale
Commune de Saint Pierre

Département de la Marne

Dossier d'approbation

4.8 – Plan des servitudes d'utilité publique

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour :

A Châlons-en-Champagne, le :
Le Préfet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires de la Marne

safer Grand Est

SAFER GRAND EST – Pôle Etudes
Maison des agriculteurs
2, rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS Cedex
Tél. : 03 26 04 77 74 E-mail : etudes@safergrandest.fr

LEGENDE

Echelle : 1/10000e

Date : Avril 2016

AVERTISSEMENT

Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).
La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE
Source: ©IGN-SCAN25®

AS1 Conservations des eaux - Servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux

EL7 Circulation routière - Servitudes d'alignement (non matérialisé sur le plan - cf se reporter à la liste des servitudes)

I3 Gaz - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz

I4 RTE Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

ERDF - lignes aériennes
- lignes souterraines

PT 3 Télécommunications - Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications
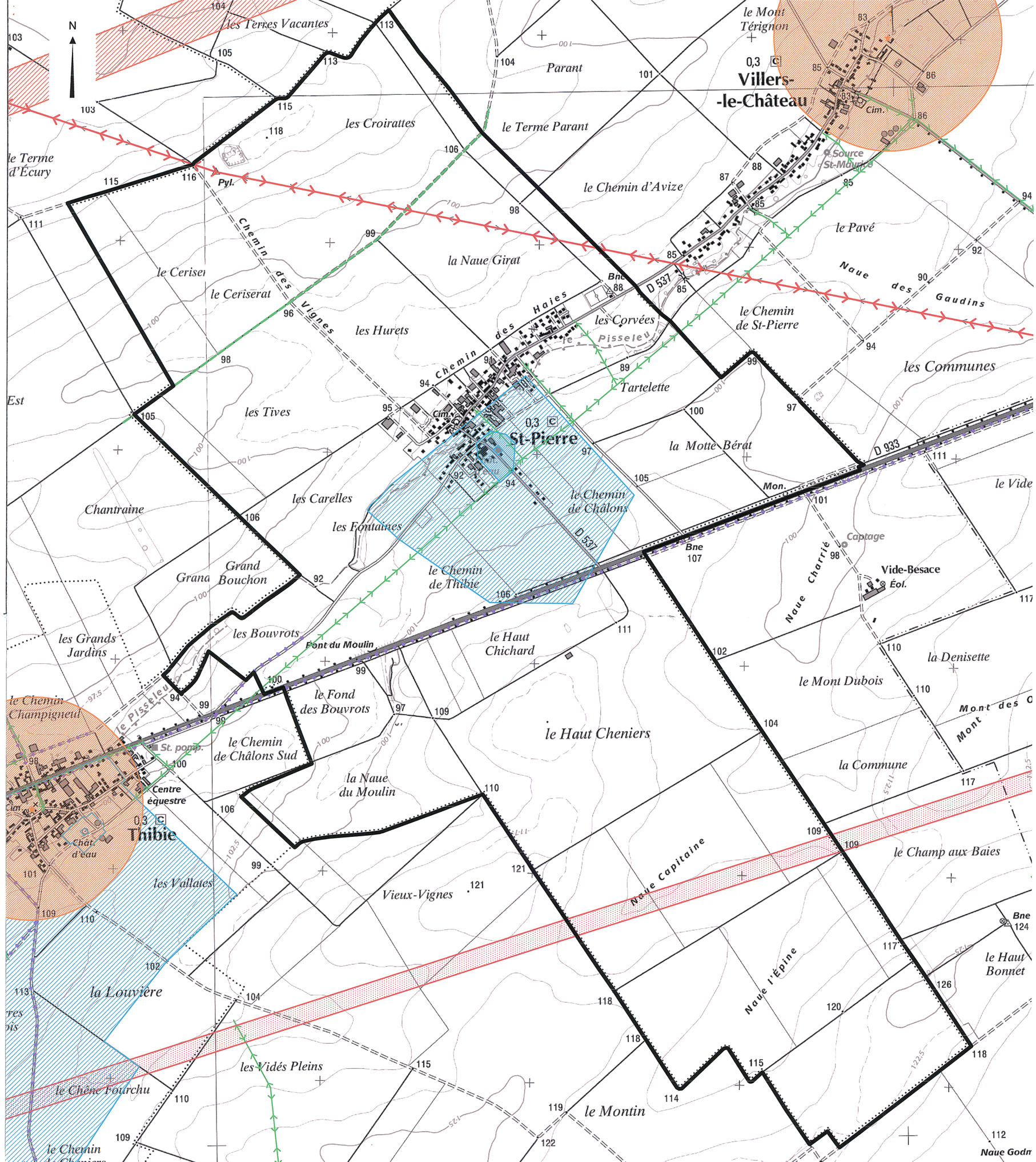
T 7 Relations aériennes - Servitudes aéronautiques "Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières" (arrêté ministériel du 25 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)